



NOM DE L'ELEVE :

CONTRAT FINANCIER ANNEE 2020-2021

Notre association ne peut fonctionner qu'avec une situation financière régulière. Celle-ci repose sur un strict respect des règles ci-dessous.

En cas d'absence du jeune, la Maison Familiale doit être prévenue le lundi matin avant 10 heures. Un certificat médical doit parvenir à la maison Familiale dans les 48 heures. **Dans ce cas seulement, et si la durée de l'absence est d'une semaine complète, la somme correspondante au coût de la semaine sera déduite de la facture globale.**

Les voyages d'étude et visites font partie intégrante de la formation et sont donc **obligatoires**, seul un certificat médical pourra dispenser le jeune de l'activité. Selon le délai de prévenance, la Maison Familiale se réserve le droit de facturer à la famille les frais engagés (arrhes versées aux différents prestataires).

Vous pouvez régler le montant dû en une fois lors de l'inscription ou en 8 mensualités de novembre à juin par prélèvement automatique.

(cocher la case correspondante)

Par virement Le 8 du mois le 15 du mois

Les comptes doivent être soldés le 30 juin de l'année scolaire. Sauf en cas d'accord écrit de notre part, les sommes dues mensuellement doivent être payées sans retard. Après rappels et une convocation de la famille, nous soumettrons votre dossier à un huissier de justice.

Je soussigné (Nom et prénom) _____ m'engage à respecter les règles ci-dessus, et inscrit mon enfant

Nom : _____ Prénom : _____

A la Maison familiale de THURET en classe de : _____

Pour cette année je choisis interne demi-pensionnaire

Le changement de statut n'est autorisé qu'une seule fois dans l'année scolaire et seulement à une échéance mensuelle (au 1^{er} du mois suivant la date de la demande).

Fait à THURET,

le

Signature du responsable

Précédée de la mention « lu et approuvé »

ORDRE DE VIREMENTS AUTOMATIQUES PERMANENTS

CARACTERISTIQUES DU VIREMENT

N° DU COMPTE A DEBITER : / _____ / / _ / _ /

Motif :

Virement périodique : mensuel

Date de la première échéance : ... / ... /

Date de la dernière échéance : ... / ... /

Montant d'une échéance : _____ / €uros

Montant de la dernière échéance : _____ / €uros

BENEFICIAIRE : Maison Familiale Rurale : 12 Rue des Dômes –
63260 THURET

Crédit Agricole : Code banque : 16806
Code Guichet : 00200
N° de Compte : 02043777100 clé rib 10
Lieu de Paiement : Aigueperse

N° de compte IBAN : FR 76 1680 6002 0002 0437 7710 010

Code BIC : AGRIFRPP868

DONNEUR D'ORDRE

Fait à :

Le :

NOM :

PRENOM :

Signature

**JOINDRE IMPERATIVEMENT UN RELEVÉ
D'IDENTITE BANCAIRE.**